

Hier après-midi, le détenu D..... (Quartier Mineur) et hier soir, en service de nuit, le détenu I.... (Quartier Isolement/Quartier Disciplinaire) qui avait agressé une 1^{ère} surveillante, ont mis le feu sur le rebord de leur fenêtre en utilisant le même modus operandi. Les surveillants sont intervenus pour extraire les délinquants. Les deux détenus ont été placés en CPROU (Cellule de Protection d'Urgence).

Heureusement aucun surveillant n'a été blessé par les émanations de fumée et aucune sortie d'hôpital n'a été nécessaire pour les deux individus.

Malgré tout, les pompiers sont intervenus pour le feu du QI (Quid des deniers publics ?).

Monsieur le Directeur, ces deux détenus ne veulent pas se suicider, ils veulent juste mettre la pression ou le désordre dans notre établissement.

L'UFAP UNSa Justice exige des sanctions disciplinaires et pénales pour dissuader ce type de comportements qui mettent la sécurité de l'établissement et vos personnels, en sous-effectif chronique, en danger.

L'UFAP UNSa Justice redemande la création de cellules aménagées spécialement pour ces apprentis pyromanes comme en Catalogne du sud, pour éviter la destruction des biens publics.

L'UFAP UNSa Justice déplore que notre Garde des sceaux ne comprenne pas l'urgence de créer des établissements spécialisées pour les détenus violents ou atteints de troubles psychiatriques ingérables en détention classique.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset